

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 16 décembre 2024

Date de l'annonce publique : 09/12/2024

Date de la convocation des conseillers : 09/12/2024

Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	1	Carelli, Sandra (conseillère), procuration donnée au conseiller DAMY.
Absences	1	Excusés : Carelli, Sandra (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence		CC.2024-12-16 - 9.01
Point de l'ordre du jour		9.01
Objet		Création de poste - Service administratif - Bureau de la population - Groupe B1

Le conseil communal,

Considérant que le collège échevinal propose de créer un poste au service administratif, département du bureau de la population, sous le statut du fonctionnaire communal dans le groupe de traitement B1 ;

Considérant que ce poste s'avère nécessaire en prévision du départ à la retraite d'une agente communale, à savoir Mme Anita Floener, le départ effectif étant prévu pour la fin de l'année 2025 ;

Considérant que les missions et tâches du poste incluront entre autres :

- de la coordination du département de la population ;
- de la gestion des registres de la population et de l'état civil ;
- du traitement des dossiers relatifs à l'état civil et à la nationalité ;
- de la gestion administrative de la population.

Où les explications du bourgmestre ;

Vu le règlement d'organisation interne (ROI 2021) ;

Vu la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut des fonctionnaires communaux ;

Vu la loi modifiée du 15 juin 1999 portant organisation de l'Institut national d'administration publique ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 27 octobre 2000 portant 1. Organisation à l'Institut national d'administration publique de la division de la formation pendant le service provisoire du personnel des communes, des syndicats de communes et des établissements publics des communes; 2. Modification du règlement grand-ducal modifié du 20 décembre 1990 portant fixation des conditions d'admission et de formation des fonctionnaires communaux ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 13 août 2002 portant institution d'une formation spéciale pour les fonctionnaires communaux ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De créer un (1) poste sous le statut du fonctionnaire communal selon les modalités suivantes :

Code	SA/A - B07
Affectation	Service administratif
Tâche	40 heures

Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 16 décembre 2024

Référence

CC.2024-12-16 - 9.01

Point

9.01

Objet

Création de poste - Service administratif - Bureau de la population - Groupe B1



Degré d'occupation	100 %
Groupe de traitement	B1 ; sous-groupe administratif



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 20 décembre 2024



Le bourgmestre,



Le secrétaire communal ff,